



Communiqué

mardi 22 mars 2011

Reprise des balades nocturnes à vélo

Vendredi 25 mars 2011 à 20h30, parvis de la Basilique Saint Sernin

Forte de cinq années d'expérience et de succès et après **quatre mois de pause hivernale**, l'Association Vélo reprend l'organisation de ses balades nocturnes pour découvrir ou redécouvrir la ville à la lumière des éclairages nocturnes.

A partir du vendredi 25 mars, rendez-vous est donné devant la basilique Saint Sernin, le dernier vendredi de chaque mois à 20H30 pour une balade d'une heure trente à deux heures. Le premier circuit de l'année 2011 sera l'occasion de longer les berges de la Garonne pour aller découvrir les nouveaux aménagements réalisés autour du Cancéropôle.

Comme depuis leur lancement en 2006, l'esprit de ces balades se veut **festif, convivial et surtout ouvert à toutes et à tous**, à la fois petits et grands, habitués du vélo ou non, propriétaire de son destrier ou locataire d'un VélôToulouse. Car l'objectif est aussi de **faire découvrir la bicyclette à de futurs adeptes**, en proposant un parcours sans stress sur un itinéraire sécurisé permettant un bon apprentissage du vélo en ville.

Ce 25 mars sera donc une excellente occasion de ressortir le vélo de la cave ou de se mettre à la bicyclette afin de profiter de cette balade pour **redécouvrir Toulouse sous un « nouveau jour »** !

Cinq années d'existence, c'est aussi l'occasion pour l'équipe organisatrice composée de bénévoles de s'étoffer. L'objectif, cette année, va être de structurer le staff sécurité, chargé de bloquer les carrefours et les intersections, permettant au cortège de circuler de manière fluide. Les personnes intéressées pour y participer sont invitées à contacter les organisateurs par mail à l'adresse baladevelo@yahoo.fr

Les balades de 2011, les vendredis : 29 avril, 27 mai, 24 juin, 29 juillet, 26 août, 30 septembre et 28 octobre.

Pour plus d'informations, contacter :

Florence Ally, Vice Présidente en charge des Balades Nocturnes Tel. : 06 18 05 86 70

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 30 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.